

## Les bilans 2010-2011

Nous vous faisons parvenir la **deuxième** partie des bilans annuels présentés par les membres des comités syndicaux ainsi que les représentant-e-s des professeur-e-s au sein des divers comités institutionnels.

Merci de penser à apporter ce document avec vous lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra **le jeudi 26 mai prochain, à 11 h 30 au local G-1865-1869.**

## Bilan du Comité des aménagements et d'utilisation des espaces

### Composition du comité

Nicole Bilodeau	Claire Giroux
Pierre Bilodeau (à titre de conseiller)	Olivier Grondin
Jean-François Bouffard	Daniel Hains
Lyne Boulanger (représentante des professeur-e-s)	Rock Perron
Lison Chabot	Valérie Plante Lévesque
Guy-Anne Forget	Carole Robitaille (représentante des professeur-e-s)
Harold Germain	Mario Roy

Présidé par Nicole Bilodeau.

En cours de route, Harold Germain a quitté et a été remplacé par Lison Chabot.

En lien avec les travaux de réaménagement de la bibliothèque et de l'audiovisuel, deux sous-comités ont été formés :

**Sous-comité bibliothèque :** Pierre Bilodeau, Lyne Boulanger, Claire Giroux, Rock Perron, Valérie Plante Lévesque, Carole Robitaille et Mario Roy.

### Dans ce numéro :

Les bilans 2010-2011	1
Bilan du Comité des aménagements et d'utilisation des espaces	1
Bilan du Comité de perfectionnement	3
Bilan du Comité en santé-sécurité	5
Bilan du Comité contre le harcèlement psychologique	8
Bilan du représentant à l'exécutif du club social	8
Bilan du Comité virage santé	9
Bilan des personnes agentes de conciliation	10
Bilan du Comité institutionnel sur la protection de l'environnement	11
Bilan du Comité femmes	12
Bilan du Comité organisateur de la journée pédagogique du 16 mars 2011	14

### À venir :

**Assemblée générale annuelle le jeudi 26 mai à 11 h 30 au local G-1865-1869**

**Sous-comité audiovisuel** : Lyne Boulanger, Guy-Anne Forget, Harold Germain, Olivier Grondin, Daniel Hains et Rock Perron.

### **Rencontres du comité et des sous-comités**

Le Comité d'aménagement et d'utilisation des espaces a tenu 6 réunions et une autre rencontre est prévue d'ici la fin de l'année.

Deux visites de la nouvelle bâtisse des Soins infirmiers ont été organisées, auxquelles ont pu se joindre les membres du Comité.

Le Sous-comité bibliothèque s'est réuni à deux reprises. Lors de la première rencontre, une présentation intitulée *Comment lire une bibliothèque* a été faite par Claire Giroux. En lien avec cette présentation, une visite de la bibliothèque a été effectuée. Lors de la seconde rencontre, un document préliminaire sur les différents secteurs de la bibliothèque a été présenté, ainsi que différents scénarios pour relocaliser l'entrée de la bibliothèque. Une analyse en profondeur sera faite de deux des scénarios proposés. Les travaux du sous-comité reprendront à l'automne.

Le Sous-comité audiovisuel s'est réuni une fois. Les membres ont pris connaissance des besoins du secteur et ont fait une visite de l'audiovisuel et du studio de télévision. Les travaux de ce sous-comité sont terminés.

Les deux sous-comités ont effectué conjointement deux visites : à la bibliothèque et au service de l'audiovisuel du Cégep Limoilou et du Cégep de Sainte-Foy.

### **Bilan des travaux réalisés à l'été 2010**

- ◆ Laboratoire de langue, phase 2;
- ◆ Maintien des actifs : ascenseur no 8 et désamiantage du F;
- ◆ Rénovations au 1580;
- ◆ Projet d'économie d'énergie (en cours);
- ◆ Nouvelle bâtisse pour les Soins infirmiers (prévue pour septembre 2011);
- ◆ Stade des Élans (inauguré le 2 octobre 2010);
- ◆ Aménagement de bureaux supplémentaires à la bibliothèque pour le personnel du SSEA;
- ◆ Démolition des garages en tôle;
- ◆ Travaux mineurs à la garderie.

### **Travaux prévus à l'été 2011**

- ◆ Département de physique et Centre de démonstration en sciences physiques;
- ◆ Aire de service de la cafétéria;

- ◆ Direction des affaires étudiantes, secteur du socioculturel et des services adaptés.

Carole Robitaille

## Bilan du Comité de perfectionnement

Le comité de perfectionnement du collège a tenu 5 réunions cette année et au moins une autre réunion est prévue d'ici la fin de l'année. Le comité de perfectionnement est actuellement constitué de trois représentants syndicaux : Raphaël Arteau-McNeil, Claude Bourret et Denise Guay, et de deux représentants patronaux : Conrad Berry et Lyse Cauchon.

### Compte-rendu des travaux effectués au cours de l'année

Nous avons traité toutes les demandes de perfectionnement dans le respect de nos règles actuelles. Comme pour les années précédentes, les demandes pour lesquelles nous ne sommes pas certains des décisions à prendre sont ramenées en réunion afin d'échanger avec les membres du comité. Lorsque nécessaire, nous laissons une trace au procès-verbal afin de nous assurer que, si des demandes similaires se présentent, elles soient traitées de manière équivalente.

Cette année, les membres du Comité de perfectionnement des professeur-e-s ont discuté et élaboré un projet de modifications aux règles de gestion du budget de perfectionnement des professeur-e-s pour l'année 2011-2012.

Les représentants syndicaux du Comité de perfectionnement ont rencontré les membres de l'exécutif syndical à deux reprises afin de leur présenter le projet des nouvelles règles de gestion du budget de perfectionnement des professeur-e-s. Ce projet a été adopté en assemblée générale le 19 avril 2011. Les nouvelles règles seront donc en vigueur pour l'année 2011-2012.

Il est à noter que les représentants syndicaux du Comité de perfectionnement se sont portés volontaires pour présenter les nouvelles règles à l'une des premières réunions des CD et RP de l'automne 2011.

### Quelques précisions au sujet des changements apportés aux règles de perfectionnement

- ◆ L'abolition de l'enveloppe dite « départementale ». Cette enveloppe est maintenant appelée *activités diverses* et elle est gérée par le Comité de perfectionnement. Les départements n'auront plus à gérer un montant annuel, mais vont continuer à déterminer la pertinence de ces activités. Les départements ou disciplines continueront éga-

lement à établir leur plan de perfectionnement annuel.

- ◆ Nous maintenons et insistons sur la nécessité d'établir des priorités de perfectionnement individuel ou collectif pour chaque département ou discipline au début de l'année financière. Les demandes de subvention seront traitées en fonction de ces priorités.
- ◆ Des mesures sont prévues pour assurer aux départements ayant de petits effectifs une juste part des sommes disponibles.
- ◆ Il faut préciser qu'il revient à *chaque* professeur-e d'établir ses priorités de perfectionnement et **de gérer et de comptabiliser** le cumulatif de ses demandes.
- ◆ Précisons que le montant maximal pour chaque individu demeure établi à un maximum de 1000 \$ annuellement, peu importe le type de perfectionnement (activité créditée ou non créditée, colloque ou congrès et activités Performa). N'oubliez pas que le montant réel auquel nous avons droit individuellement selon la convention collective est de 195 \$ / professeur-e. La seule raison pour laquelle nous avons droit à 1000 \$ est que la plupart des professeur-e-s n'utilisent pas le 195 \$ qui leur est attribué annuellement.
- ◆ Nous désirons également promouvoir la formation par les pairs pour favoriser le perfectionnement d'un plus grand nombre de professeur-e-s, augmenter le sentiment d'appartenance et, par le fait même, augmenter le nombre de participants au perfectionnement à un moindre coût.
- ◆ Nous avons également précisé dans nos règles que, pour les cours de recherche crédités à la maîtrise ou au doctorat, le remboursement n'est effectué **qu'au moment de l'obtention des crédits**. Nous ne pouvons pas payer les frais d'un même cours qui s'échelonne sur plus d'une session ou année. Nous ne le remboursons qu'une seule fois, soit à l'obtention des crédits, au même titre que tous les autres cours crédités. N'oublions pas que le remboursement des cours crédités est conditionnel à la réussite du cours.

### **Budget alloué pour 2010-2011**

En vertu de la clause 8-5.02 (volets 1 à 3) de la convention collective, le nombre d'ETC pour l'année 2010-2011 est de **409.84 ETC**.

La convention prévoit 195 \$ / ETC,

ce qui donne un montant total alloué pour 2010-2011 de : **79 918,80 \$**

**Plus** le solde budgétaire 2009-2010 qui est de : **35 651,35 \$**  
(solde confirmé par les services financiers) \_\_\_\_\_

Pour un grand **total** pour 2010-2011 de : **115 570,15 \$**

### Répartition du budget pour 2010-2011

Tel que prévu au point 5 des règles de fonctionnement 2010-2011, nous soustrayons le budget spécial du montant total à répartir, soit :

Grand total 2010-2011 :	<b>115 570,15 \$</b>	(soit 79 918,80 \$ + 35 651,35 \$)
<b>Moins</b> le budget spécial :	<b>15 112,09 \$</b>	(soit le solde du budget spécial 2009-2010 : 9 333,58 \$, <b>plus</b> 5 % du budget initial : 5 778,51 \$)
Montant à distribuer :	<b>100 458,06 \$</b>	

### Voici les montants alloués après répartition :

Activités départementales :	<b>47 215,29 \$</b>	(soit 47 % X 100 458,06 \$)
Activités de scolarisation :	<b>53 242,77 \$</b>	(soit 53 % X 100 458,06 \$)
Budget spécial :	<b>15 112,09 \$</b>	

### Ventilation des différentes enveloppes budgétaires au 16 mai 2011 (sommes restantes) :

Activités départementales :	<b>26 812,92 \$</b>
Activités de scolarisation :	<b>5 441,20 \$</b>
Budget spécial :	<b>13 409,06 \$</b>

N.B. : Si la tendance se maintient, le remboursement des frais de scolarité créditée pour l'année 2010-2011 sera de 100 % selon le résidu des différentes enveloppes.

Raphaël Artaud-McNeil  
Claude Bourret  
Denise Guay

## Bilan du Comité en santé-sécurité

Au cours de la session d'automne 2010, Réjeanne Marcotte a travaillé seule. Karine Dion a amorcé son mandat à la session d'hiver. Le bilan ci-dessous présente les réalisations de l'année 2010-2011 ainsi que des recommandations pour la prochaine année lorsque cela est requis.

### Révision des mandats des représentantes du SPCFXG en SST

La santé et la sécurité du travail est un domaine vaste et complexe. Il nous est donc apparu pertinent de préciser les mandats des représentantes du SPCFXG en SST afin de présenter plus clairement ce que nous pouvons faire avec et pour les membres du SPCFXG. Voici la liste de ces mandats :

- ◆ transmettre aux membres des informations pertinentes en santé et sécurité du travail;
- ◆ prendre connaissance des plaintes formulées à l'égard des situations jugées dangereuses, des déclarations d'accident du travail, des idées et commentaires portés à leur attention et en assurer le suivi auprès du Comité paritaire en santé et sécurité du travail lorsque cela est requis;
- ◆ établir des liens entre l'Exécutif syndical et le Comité paritaire en santé et sécurité du travail;
- ◆ établir des liens avec les autres instances syndicales lorsque cela est requis;
- ◆ participer aux travaux du Comité paritaire en santé et sécurité du travail;
- ◆ participer à des activités de perfectionnement en santé et sécurité du travail.

### **Information et soutien aux membres**

Dans le cadre d'une action plus directe auprès des membres, nous avons aussi répondu à des demandes d'information sur divers sujets. Nous sommes intervenus auprès de certains membres suite à des accidents du travail afin de les informer de leurs droits ainsi que des actions à poser pour les faire valoir. Nous avons aussi répondu à des demandes ponctuelles relatives à des situations problématiques susceptibles de nuire à la santé et à la sécurité de certains travailleurs. Cette forme de soutien offert aux membres doit évidemment être maintenue pour la prochaine année.

### **Représentation au comité paritaire en santé et sécurité du travail (CPSST)**

Rappelons que, cette année, ce comité est formé de représentants du personnel cadre (M. Vincent Deblois), du personnel de soutien (Mme Bianca Fortin), du personnel professionnel (Mme Nancy Mill), du personnel enseignant (Mesdames Karine Dion et Réjeanne Marcotte) ainsi que du cadre responsable du comité (M. Conrad Berry). Depuis le début de l'année scolaire, le CPSST s'est réuni trois fois. Une autre réunion est prévue le lundi 6 juin prochain. Le CPSST a réalisé diverses activités courantes et récurrentes comme : la mise à jour et la publication de la liste des secouristes dans le collège ainsi que de celle des membres du CPSST, la mise à jour des formulaires de déclaration d'accident et d'enregistrement des plaintes. Dans un but de prévention et afin d'apporter des correctifs, l'analyse des plaintes et le suivi des accidents sont des points statutaires à l'ordre du jour des réunions du CPSST. Voici un aperçu des plaintes reçues cette année : demandes d'évaluation des postes de travail, chaleur excessive dans certains secteurs du collège, salubrité et nombre de toilettes insuffisant

dans un secteur, escalier de cinq marches sans main courante. Plusieurs correctifs ont été apportés. La question de la chaleur excessive à la clinique d'hygiène dentaire est un dossier complexe pour lequel, à ce jour, aucune solution acceptable n'a été identifiée. Le CPSST continue de chercher des moyens afin de corriger cette situation préoccupante. Quant au suivi des accidents du travail, le CPSST a émis des recommandations au Collège visant l'élimination des risques quand cela est approprié.

On se souviendra que l'an dernier, le CPSST, après avoir reçu la visite de M. Mouhamed Thiam, conseiller en prévention de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), avait amorcé des travaux visant à élaborer une politique en santé et sécurité du travail (SST) considérant qu'il s'agissait d'un préalable à une action concertée en SST dans le milieu. Le CPSST a terminé l'élaboration du projet de politique en SST. Celui-ci doit recevoir l'aval de la Régie du collège avant d'être présenté et soumis aux différentes instances pour consultation. Il s'agit là, rappelons-le, d'un pas important en regard du développement d'une culture en SST dans notre milieu de travail. Un dossier à suivre pour la prochaine année.

Enfin, le CPSST, visant un objectif de prévention, a continué de faire parvenir à chaque département et à chaque service du collège un exemplaire de la revue « Prévention au travail » publiée par la CSST afin d'informer et de sensibiliser le personnel à la SST.

Quant à l'acquisition de la certification reliée à la norme d'entreprise en santé (première norme ISO en santé globale en milieu de travail du BNQ), à laquelle nous faisons référence dans le bilan 2009-2010, cette question a été soulevée. Cependant, étant donné que l'application de cette structure requiert un engagement ferme et concret de la direction ainsi que la participation active des employés, le développement d'une politique en SST est apparu être un prérequis à la mise en œuvre de cette norme ISO.

### **Formation des représentantes syndicales en santé et sécurité**

Contrairement aux années précédentes, les représentantes du SPCFXG n'ont assisté à aucune formation en SST. Nous avons cependant effectué des lectures en SST. De plus, il y a eu échange d'information avec des collègues du CPSST ayant participé au Forum en SST 2011. Nous continuons de croire que la formation en SST demeure un élément clé pour toute personne qui souhaite travailler de façon appropriée en SST.

Réjeanne Marcotte  
Karine Dion

## **Bilan du Comité contre le harcèlement psychologique**

Le comité ne s'est pas réuni cette année. Il n'y a pas eu de plainte pour harcèlement psychologique.

Laurie Fortier

## **Bilan du représentant à l'exécutif du club social**

### **Membres de l'exécutif**

Représentant des cadres : Denis Patterson

Représentant des professeurs : Guy-Antoine Dorval

Représentante du personnel de soutien : Charlène Minville

Représentant(e) des professionnels : Vacant

Représentant(e) des retraités : Vacant

Autres (tout type de personnel) : Jean-François Trottier (professeur)

Geneviève Ruel (personnel de soutien)

Julie Coulombe (personnel de soutien)

### **Bilan**

L'exécutif du club social organise des activités auxquelles surtout ses membres participent, mais auxquelles les non-membres sont toujours invités. Les membres cotisent à chaque semaine et ces cotisations leur sont rendues sous forme de rabais sur le coût des différentes activités.

Le principal événement organisé par le club social est le party de Noël. C'est celui qui nous demande le plus de temps et d'énergie. Nous devons le planifier pratiquement un an à l'avance. À l'automne 2010, nous avons travaillé sur l'organisation du party de Noël 2010 et, dès janvier 2011, nous avons commencé à travailler sur le party de Noël 2011. En 2010, environ 350 personnes ont participé au party au Loews-Le Concorde, une légère baisse par rapport à l'année précédente.

Outre le party de Noël, le club social essaie d'organiser trois autres événements majeurs, soit des partys de mi-session à l'automne et à l'hiver ainsi que le party de fin d'année. À l'automne 2010, nous avons organisé un méchoui et, à l'hiver 2011, un vin et fromage. Nous en sommes à finaliser la planification du party de fin d'année, qui aura lieu en juin et qui prendra la forme d'un rallye dans le Vieux-Québec, suivi d'un souper.

Nous organisons aussi des activités de plus petite envergure, à la sugges-

tion des membres, auxquelles moins de gens participent, mais qui rejoignent des gens aux intérêts variés. En 2010-2011, ces activités incluaient des pools de hockey pour la saison régulière et pour les séries éliminatoires, une soirée Crackpot Café, une sortie aux quilles et une sortie au théâtre.

Nous avons finalement eu cette année l'opportunité de vendre des Trous-  
ses Go-Gratuités. Ces trousse-  
s contenaient des coupons donnant droit à des gratuités dans plusieurs commerces des environs pour un montant total très supérieur au coût de la trousse. La vente de chaque trousse donnait une ristourne au Club social. Ces ristournes sont réinvesties dans les activités organisées et permettent de réduire les coûts d'inscriptions.

Guy-Antoine Dorval

## Bilan du Comité virage santé

Le Comité Virage-santé est composé de quatre sous-comités :

- ◆ Santé et activité physique ;
- ◆ Services alimentaires ;
- ◆ Politique ;
- ◆ Communications.

J'ai fait partie du sous-comité « Services alimentaires » pour l'année 2010-2011. Voici quelle en était la composition : Line Lacroix (puis Sylvain Arbour pour la dernière réunion) du Service des sports, Maxime Van de Putte de Garneau-Travail, Chantal Nadeau et Francis Viens de la Coopérative étudiante, et moi-même, Catherine Juneau, représentante des professeur-e-s.

Nous avons eu trois réunions cette année. Nous avons principalement travaillé sur le projet de mise en valeur des fontaines d'eau. Il s'agissait de sélectionner quelques maquettes réalisées dans le cadre d'un cours de design d'intérieur et de déterminer quelles fontaines d'eau pourraient gagner à être habillées de cette manière. Les projets devraient être réalisés au cours de l'été. Ce travail de mise en valeur des fontaines d'eau va se poursuivre l'année prochaine.

Le comité s'est aussi penché sur le projet d'étiquetage des produits alimentaires, en lien avec le Guide d'application du volet alimentaire de la *Politique cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif* du Gouvernement du Québec. Nous souhaitons trouver une forme d'étiquetage simple et très visuelle pour aider le consommateur à faire un choix santé parmi l'offre alimentaire du Collège. Pour le moment, diverses embûches compliquent la tâche et nous ne sommes pas encore arrivés à

trouver le moyen de concrétiser ce projet.

Tous les sous-comités du Comité Virage-santé sont des équipes de travail et n'ont pas à déterminer les orientations du Comité. Le mandat du sous-comité dont j'ai fait partie n'est pas très clair. Nous avons certes les grandes orientations du Comité Virage-santé sous la main, mais pas de politique précise. Notre sous-comité aurait souhaité connaître le travail et les orientations des autres sous-comités pour assurer la cohérence et l'impact de ses actions. Selon nous, la relance du Comité Virage-santé – Saines habitudes de vies pourrait peut-être y contribuer.

Catherine Juneau

## **Bilan des personnes agentes de conciliation**

### **1. Les agents**

Pour l'année 2010-2011, trois agents de conciliation se sont partagé la tâche : Pierre Bilodeau (Techniques de design d'intérieur), Nancy Feeney (Techniques d'hygiène dentaire) et Denise Guay (Psychologie). Jocelyn Côté (Techniques d'intervention en délinquance) était en congé à l'hiver 2010 et il n'a pas été remplacé.

### **2. Cas de conciliation**

Les agents de conciliation ne sont intervenus dans aucune situation impliquant des étudiants durant les sessions d'automne 2010 et d'hiver 2011.

### **3. Fonctionnement du comité**

- ◆ Les membres du comité travaillent de façon individuelle.
- ◆ Pour la deuxième année consécutive, il n'y a eu aucune situation à traiter.
- ◆ Si on se fie aux autres années, le partage des cas au sein de l'équipe est inégal, car les étudiants peuvent s'adresser à l'agent de leur choix.
- ◆ Les agents se transfèrent des cas, au besoin, lorsque l'agent connaît l'étudiant ou le professeur concerné et que la démarche pourrait être biaisée, par souci de transparence et d'objectivité. La situation est souvent présentée par l'étudiant comme étant urgente ; les délais sont courts.

### **4. Recommandations / observations**

- ◆ 3 agents sont amplement suffisants s'il n'y a pas plus de demandes... Que les agents soient de sexes différents et de secteurs d'études différents pour permettre une répartition équitable des demandes.

- ◆ Que l'on s'assure d'offrir une formation aux agents de conciliation qui sont nommés. Nancy Feeney a été recrutée à l'automne 2008 et, malgré ses demandes répétées, aucune formation ne lui a été offerte en date du 22 avril 2011, comme cela avait été promis par Luc Lafontaine lors de son recrutement. Une partie de cette formation pourrait être donnée par les agents plus expérimentés du groupe afin d'assurer un transfert de l'expertise.
- ◆ Le rôle des agents de conciliation gagnerait à être publicisé auprès des élèves et du personnel dans son ensemble ; c'est un service pertinent pour la communauté collégiale, mais qui n'est à peu près pas utilisé. Une meilleure visibilité au sein du Collège serait souhaitable, et les photos des agents de conciliation pourraient être publiées dans l'Hebdo-Garneau ou sur le Portail dans les premières semaines de chaque session.
- ◆ A été rendu disponible pour tous les coordonnateurs le document présenté à la réunion des coordonnateurs du 11 mars 2009. « Information intégrée sur les plaintes à l'enseignement régulier ». Ce document précise bien les rôles et responsabilités de chacun et indique à quel moment il est pertinent d'utiliser les services de conciliation.
- ◆ Une rencontre d'échange sur les différents cas de conciliation entre les agents serait souhaitable à la fin de chaque session afin de faire le point sur les forces/faiblesses, les moyens à privilégier et développer une certaine expertise dans le domaine.

## 5. Pour l'année 2011-2012

Denise Guay quittera le comité au terme de l'année scolaire en cours. Deux postes sont à combler pour l'an prochain.

Nancy Feeney

## Bilan du Comité institutionnel sur la protection de l'environnement

Cinq réunions ont été tenues en 2010-2011. Elles ont eu lieu le 22 septembre, le 6 octobre et le 1<sup>er</sup> décembre 2010 ainsi que les 9 février et 30 mars 2011.

Parmi les points discutés lors de ces réunions, il fut question d'établir le plan de travail de l'année 2010-2011 et de former des sous-comités qui allaient être actifs localement sur des thématiques précises. Le plan de travail avait comme objectif principal d'obtenir la certification « Cégep Vert – niveau III ». Cinq activités de sensibilisation et cinq conférences ont été

organisées en ce sens par Garneau-Travail en collaboration avec notre comité et d'autres partenaires. Le Collège est ainsi en voie d'obtenir sa certification de « Cégep-Vert – Niveau III » (à confirmer sous peu).

Parmi les autres points discutés en 2010-2011, il a notamment été question des îlots de multi-recyclage qui ont été implantés cette année dans les pavillons F et G ; les quantités de matières récupérées sont très importantes ; le processus de collecte a été amélioré au cours de l'année et il semble que cette opération ait été un succès puisque le tri fait par les utilisateurs permet généralement d'obtenir des matières récupérées de bonne qualité. Le déploiement des îlots reste à compléter en 2011-2012 (CAP, K, Formation continue et Pavillon de soins infirmiers).

Autre innovation à souligner en 2010-2011 : une personne a été embauchée à temps partiel par le collège pour travailler sur les dossiers à caractère environnemental ; il s'agit de Mme Emmanuelle Laflamme Bolduc.

D'autres dossiers ont aussi été abordés au cours de l'année. Parmi ceux-ci, notons le recyclage des piles, la récupération des canettes consignées, l'utilisation de vaisselle biodégradable à la cafétéria, la consommation d'eau embouteillée au collège, l'implantation des fontaines « décorées », le compostage dans les cafétérias du campus, la Coop Roue-Libre, l'utilisation des cartouches d'encre recyclées dans les imprimantes du Collège, l'efficacité énergétique des bâtiments, le jour de la Terre (22 avril)...

Bref, plusieurs dossiers ont progressé... et il reste encore beaucoup à faire en 2011-2012.

Alain Thivierge

## **Bilan du Comité femmes**

En 2010-2011, le Comité femmes de notre syndicat a été actif et trois activités ont été réalisées. Le 17 octobre 2010, à Rimouski, des membres ont participé à la Marche internationale des femmes, dont le thème de cette année – « En 2010, ça va marcher » – touchait notamment la question des droits des femmes en lien avec la démilitarisation. Julie Martineau s'est occupée de mobiliser des membres pour cette activité. Le 23 février dernier, deux militantes de notre syndicat ont été honorées au Gala de reconnaissance des militantes du Conseil central de Québec Chaudières-Appalaches de la CSN au nom de l'ensemble des femmes de notre syndicat : Julie Martineau et Yvonne Bolduc. Ce fut une occasion de rencontrer les autres syndicats et comités femmes de la région et de partager les réalisations de ces comités au quotidien.

Le 8 mars 2011, Journée internationale des femmes, une conférence suivie d'un épisode festif a été organisée par les trois syndicats et l'Association

des cadres de notre collège. Le thème « Toujours en action pour le respect de nos droits » illustre les progrès accomplis par les femmes depuis plus de 40 ans en matière de droit à l'éducation, au travail, à la santé ou à l'intégrité. Ces acquis fragiles sont à préserver et à renforcer dans nos sociétés où l'égalité des chances n'est pas encore atteinte. Un petit questionnaire, à la fois ludique et éducatif, retraçait ces droits acquis, nous rappelait les inégalités actuelles et mentionnait les solutions possibles. Madame Sylvie Fréchette, première mère canadienne au sommet de l'Everest, nous a présenté une conférence riche de ses expériences et remplie d'émotions.

La vente des épinglettes du 8 mars a été un succès et fut une occasion de faire connaître le comité « Parents aux études », qui vient en aide aux parents (surtout des femmes) qui étudient dans notre collège. Un dépliant présentant le comité a été distribué et le produit de la vente des épinglettes – 305 \$ – lui a été remis.

Quelles sont les perspectives pour l'an prochain ? Nous recommandons :

1. d'organiser une autre conférence pour le 8 mars 2012 afin de souligner la Journée internationale des femmes avec les trois syndicats et l'Association des cadres;
2. de continuer à vendre l'épinglette du 8 mars et à appuyer le comité « Parents aux études », dont la cause rallie plusieurs membres
3. de participer aux activités « femmes » de la FNEEQ et du Conseil central de Québec Chaudières-Appalaches.

D'autres projets ou idées ? Les assemblées générales sont un bon moment pour présenter des suggestions.

Terminons avec des extraits du préambule de la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*, adoptée le 10 décembre 2004 au Rwanda, qui figurent sur le certificat qui nous a été offert lors du Gala de reconnaissance des militantes de mars dernier et qui est affiché au local syndical depuis ce temps :

*« De nos luttes féministes, de celles qu'ont menées nos aïeules sur tous les continents, sont nés de nouveaux espaces de liberté, pour nous-mêmes, pour nos filles, pour nos fils et pour toutes les petites filles et tous les petits garçons, qui, après nous, fouleront ce sol. Nous bâtissons un monde où la diversité est un atout et où tant l'individualité que la collectivité sont sources de richesse, où les échanges fleurissent sans contraintes, où les paroles, les chants et les rêves bourgeonnent. Ce monde considère la personne humaine comme une des richesses les plus précieuses. Il y règne l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix. Ce monde, nous avons la force de le créer. »*

Syndicat des professeur-e-s  
du Collège François-Xavier-Garneau  
1640, boulevard de l'Entente  
Québec (Québec) G1S 4S3

Téléphone :  
418 688-8310, poste 2321

Télécopie :  
418 527-5717

Courriel :  
localsyndical@spcfxg.qc.ca

---

Retrouvez-nous sur le web!

[www.spcfxg.qc.ca](http://www.spcfxg.qc.ca)

---

#### Équipe éditoriale

Rédaction et correction :  
François Chassé

Mise en page :  
Caroline Greffard

Collaboration :  
Les membres des divers comités

Le contenu des textes engage  
uniquement leurs auteur-e-s

# Bilan du Comité organisateur de la journée pédagogique du 16 mars 2011

## Représentant-e-s des professeur-e-s

Alexandra Fortin  
Suzie Marquis  
Patrick Beaudoin  
Stéphane Mailloux

## Bilan

Le Comité a débuté ses rencontres le mardi 18 janvier 2011, rencontres qui se sont poursuivies tous les mardis jusqu'à la relâche inclusivement, pour un total de neuf réunions.

Dans un premier temps, nous avons dû bien comprendre le rôle des membres du comité, puis saisir le mandat de ce dernier. Le sujet avait été déterminé en commission des études, mais nous devions décider d'un angle d'attaque.

Le travail de collaboration avec les autres représentants du collège a permis de mener à bien ce projet. Nous croyons avoir fait le maximum compte tenu du temps dont nous disposions. N'oublions pas qu'habituellement, ce comité débute ses travaux un an avant la tenue de l'événement.

Stéphane Mailloux

## Rappel important

En vertu de nos Statuts et règlements, vous avez jusqu'au 25 mai à 16 h pour déposer votre mise en candidature à l'un ou l'autre des postes soumis à l'élection lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mai prochain. Dans le cas des postes à l'exécutif, la date limite était le 19 mai à 16 h.

Votre candidature doit être déposée dans les délais prescrits au local syndical (F-1770), au soin de la présidente ou de la secrétaire d'élections.

*Par conséquent, nous vous rappelons qu'aucune candidature ne pourra être reçue séance tenante lors de l'Assemblée générale.*

*Merci*